

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**POUVOIR ADJUDICATEUR :** **COMMUNE DE GARGAS (Vaucluse)**  
représenté par : Madame Laurence LE ROY, Maire,  
Mairie, 4 Place du Château - 84400 GARGAS - Tel : 04 .90.74.12.70 – Courriel : [dst@gargas.fr](mailto:dst@gargas.fr)

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les Marchés Publics de l'OMC.

**L'AVIS CONCERNE UN MARCHÉ PUBLIC - TYPE DE MARCHÉ :** Travaux-Exécution

**OBJET DU MARCHÉ :** **LOCAL SANITAIRE DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES OCRES**  
Le Château - 84400 GARGAS

**ALLOTISSEMENT / TRANCHES :** La consultation est composée de **7 LOTS**

Lot 1/ TERRASSEMENTS – GROS-ŒUVRE - MAÇONNERIE

Lot 2/ CHARPENTE - COUVERTURE

Lot 3/ MENUISERIES MÉTALLIQUES ALU

Lot 4/ ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE

Lot 5/ PLOMBERIE – SANITAIRES – VENTILATION

Lot 6/ PEINTURES

Lot 7/ CABINES ET HABILLAGES COLLECTIVITÉ

**VARIANTES :** Autorisées

**PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE) :** Les PSE ne sont ni prévues ni autorisées

**DUREE DU MARCHÉ :** Les délais maxima d'exécution sont de 5 (CINQ) MOIS soit 22 semaines du 29 Août 2022 au 07 Février 2023  
(congés annuels inclus - journées d'intempéries non comptées).

**MAITRE D'OEUVRE :** EURL JOUVAL ARCHITECTURE représentée par Nadine JOUVAL – Architecte D.P.L.G.  
171 rue Henri BOSCO 84400 GARGAS – Tel : 04.90.72.34.47 et 06.86.60.26.33 – Courriel : [traitdelumiere@orange.fr](mailto:traitdelumiere@orange.fr)

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :** Le détail des pièces à fournir est indiqué dans le règlement de la consultation RC.

**VISITE DES LIEUX :** Une visite des lieux de l'installation est possible sur [rendez-vous à demander avant le 25 Mars 2022](#) à l'adresse courriel de la Mairie : [dst@gargas.fr](mailto:dst@gargas.fr) ou à celle du maître d'œuvre : [traitdelumiere@orange.fr](mailto:traitdelumiere@orange.fr)

La visite est facultative mais vivement conseillée et sera accompagnée d'une attestation de visite à joindre aux offres avec annexe de questions éventuelles. Les réponses seront données à tous les candidats sous forme de procès-verbal sur le site dématérialisé entre le 28/03 et le 31/03/2022.

**CAUTIONNEMENT ET GARANTIES EXIGÉES :**

Le versement éventuel de l'avance forfaitaire est subordonné à la constitution d'une garantie à première demande. Retenue de garantie de 5%.

**MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :**

Conformément à l'article 3 de l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014, l'obligation de transmettre les factures sous forme électronique s'impose aux fournisseurs, en fonction de la catégorie de leur entreprise, depuis le 1er janvier 2017 (pour les grandes entreprises et les personnes publiques) et depuis le 1er janvier 2020 (pour les micros entreprises).

La transmission des factures doit s'effectuer sur le portail Chorus Pro accessible par internet en se connectant à l'URL : <https://chorus-pro.gouv.fr> aux fins de déposer ses factures sur le portail ou saisir directement ses factures ;

Pour connaître les conditions techniques et réglementaires dans lesquelles s'opère la dématérialisation des factures, le titulaire est invité à consulter le portail interne : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr>

Paiement par mandat administratif dans les délais légaux. Les prestations sont financées par les fonds propres de la Commune.

**ADRESSES DE TÉLÉCHARGEMENT DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION :**

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : [www.marchespublicsdu sud.marche-demat.com](http://www.marchespublicsdu sud.marche-demat.com) et sur le site de la Commune : [www.ville-gargas.fr](http://www.ville-gargas.fr)

**MODALITES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :**

Transmission uniquement par voie dématérialisée à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur : [www.ville-gargas.fr](http://www.ville-gargas.fr)

**TYPE DE PROCEDURE :** Procédure adaptée - Valeur des offres : 120 jours

**CRITERES D'ATTRIBUTION :** **POUR TOUS LES CORPS D'ÉTAT :** Prix : 40% - Valeur technique : 60%

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :** Vendredi 06 Mai 2022 à 12h

**INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS :**

Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - 30 941 NIMES Cédex Tel : 04.66.27.37.00 - Courriel : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

**VOIES DE RECOURS :** Voir les articles L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :** 10 Mars 2022